

Identifiant n°scolaire :

Acheminement :

Circuit :

réserve à l'administration

DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

ANNEE 2017-2018

Cadre réservé à l'administration
date de réception et cachet de l'organisateur local :

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER : 7 JUILLET 2017

Élève

Nom MAJUSCULES

Prénom MAJUSCULES

Date de naissance

Sexe : FEMININ MASCULIN

J'accepte que mes coordonnées soient utilisées pour recevoir des informations sur le transport scolaire.

Représentant légal ou Assistant familial

Civilité Mme ET/OU M

Nom MAJUSCULES

Prénom MAJUSCULES

Adresse

Code postal

Commune

Portable

Tél Dom

e-mail

Si garde alternée:

Civilité Mme M

Nom MAJUSCULES

Prénom MAJUSCULES

Adresse

Code postal

Commune

Portable

Tél Dom

e-mail

SCOLARITE DE L'ÉLÈVE POUR L'ANNEE 2017/2018

Commune de l'établissement fréquenté :

Régime scolaire:

EXTERNE DEMI-PENSION INTERNE

Établissement	classe	options
<input type="checkbox"/> ECOLE MATERNELLE <input type="checkbox"/> ECOLE PRIMAIRE	<input type="checkbox"/> TPS/PS <input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> CLIS	
<input type="checkbox"/> COLLEGE <input type="checkbox"/> EIP <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> SEGPA	<input type="checkbox"/> 6ème <input type="checkbox"/> 5ème <input type="checkbox"/> 4ème <input type="checkbox"/> 3ème	1ère langue: 2ème langue:
<input type="checkbox"/> LYCEE / BAC PRO <input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT PRO <input type="checkbox"/> CAP	<input type="checkbox"/> 2nde <input type="checkbox"/> 1ère <input type="checkbox"/> Terminal <input type="checkbox"/> 1ère année <input type="checkbox"/> 2ème année	
Pré-apprentissage (moins de 16 ans) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

TRAJET DE L'ÉLÈVE

Commune de montée

Nom de l'arrêt

Si garde alternée précisez le 2nd itinéraire

Commune de montée :

Nom de l'arrêt :

PIECES A FOURNIR

- La dérogation de l'inspection académique si votre enfant n'est pas scolarisé dans son collège public de secteur (uniquement pour les 6eme)
- Attestation sur l'honneur signée des deux parents en cas de garde alternée
- Une attestation de la Direction de l'Enfance et de la Famille si l'élève relève de ces services pour bénéficier de l'exonération
- Le paiement de la participation familiale pour les collégiens et lycéens à l'ordre du Trésor Public. Règlement en espèces possible.

PARTICIPATION FAMILIALE

En sont exonérés les élèves des classes maternelles et primaires ou bénéficiant d'une mesure de protection de l'Enfance (Direction de l'Enfance et de la famille du Conseil départemental du Calvados). Tout paiement est dû à l'année.

Nombre d'enfants transportés
Payant la participation familiale

Prix annuel par
enfant

1 ^{er} enfant	86 €
2 ^{ème} enfant	86 €
3 ^{ème} enfant et plus	Gratuité *

* Je sollicite la gratuité pour ce dossier. J'indique ci-dessous pour chacun des 2 enfants s'étant acquittés de la participation familiale :

1^{er} enfant : Nom : Prénom :

Dossier renvoyé à :

2^{ème} enfant : Nom : Prénom :

Dossier renvoyé à :

PAIEMENT ET ENVOI DU DOSSIER

1 ENFANT = 1 PAIEMENT

(Si vous souscrivez une carte de transport scolaire pour 2 enfants, il faudra alors faire deux dossiers et deux règlements distincts).

NIVEAU SCOLAIRE DE L'ENFANT	PARTICIPATION FAMILIALE PAR ENFANT	ORDRE DU REGLEMENT	MODE DE REGLEMENT POSSIBLE	ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER
ECOLE MATERNELLE ECOLE PRIMAIRE	GRATUITÉ			BLANGY PONT L'EVEQUE INTERCOM
COLLEGE	86 €	TRESOR PUBLIC	En 1 fois par Chèque ou Espèces	9 RUE DE L'HIPPODROME 14130 PONT L'EVEQUE

REGLES ET UTILISATION DE LA CARTE

- Pour les externes et les demi-pensionnaires, la carte donne droit à un aller et retour par jour, entre le domicile et l'établissement scolaire dans le cadre du calendrier officiel de l'Éducation Nationale. Le représentant légal s'engage à l'utilisation quotidienne des transports par l'élève.
- En cas de perte ou de détérioration, un duplicata sera délivré moyennant une participation de 8,60 €.

REGLES DE VOYAGE

EXTRAIT DU REGLEMENT DÉPARTEMENTAL DES TRANSPORTS

SCOLAIRES, CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET TRANSPORT.SCOLAIRE.CALVADOS.FR, BPCOM.FR OU ADRESSÉ PAR COURRIER SUR SIMPLE DEMANDE AU 02.31.57.15.95

- Tout élève montant dans le car doit être en possession de sa carte de transport.
- L'absence de titre de transport valide expose à une amende au tarif en vigueur sur le réseau utilisé.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les cars. Le non-respect du port de la ceinture expose le contrevenant à une contravention de 4^{ème} classe.
- Le comportement incorrect ou la mise en danger des autres enfants expose à des sanctions (de l'avertissement à l'exclusion définitive) qui seront prises par la Direction des déplacements.
- En cas d'urgence ou de faute grave de l'élève telle que des faits de violence, de dégradation, l'autorité organisatrice de transport se réserve le droit de suspendre l'usage de la carte de transport à l'utilisateur.
- La sanction est appliquée par l'autorité organisatrice de transport en fonction de la gravité des faits reprochés aux passagers.
- Chaque élève doit respecter le règlement voyageur du réseau emprunté.
- Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage (loi du 11 octobre 2010)

Je soussigné(e) (NOM ET PRENOM)

Reconnais avoir pris connaissance des règles fondamentales du transport scolaire et de bonne conduite et m'engage à les faire respecter faute de quoi je me sais exposé à des sanctions. Je m'engage sur l'honneur à ce que l'élève prenne le bus quotidiennement (le coût annuel du transport scolaire à la charge du Conseil départemental est de 800 € / élève), et à faire respecter le règlement et la discipline.

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER : 7 JUILLET 2017

"Lu et approuvé" le :

Signature de l'élève :

signature du représentant légal :

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU NON SIGNE DU DEMANDEUR SERA RETOURNE AUX FAMILLES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'obtention du subventionnement du transport scolaire. Les destinataires des données sont le service des transports du Conseil départemental du Calvados et Kéolis Bus Verts (délégué du Réseau Bus Verts). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Correspondant Informatique et Libertés (CIL), Département du Calvados, Direction des systèmes d'information, BP20520, 14035 CAEN CEDEX 1, (ref-cnil@calvados.fr).